



COSEWIC

Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada

COSEPAC

Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada

Le caribou et le papillon monarque : des migrants emblématiques du Canada en grave danger

OTTAWA, ONTARIO (5 décembre 2016). Du saumon coho, au caribou, en passant par le très apprécié papillon monarque, la migration est un élément essentiel à la biodiversité canadienne. Les espèces migratrices, la migration et les déplacements ont tous occupé une place importante dans les délibérations semi-annuelles du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), tenues du 27 novembre au 2 décembre.

Les jeunes saumons coho du bassin intérieur du fleuve Fraser quittent le bassin hydrographique et passent la majeure partie de leur vie adulte en mer avant de retourner dans leurs rivières natales pour pondre leurs oeufs. Le Comité a étudié les menaces présentes en eau douce et en eau salée, et la situation de cette espèce sauvage a été évaluée comme ayant connu une amélioration, passant de la catégorie « en voie de disparition » à la catégorie « menacée ». Malgré une gestion active continue et certaines améliorations, la situation du saumon coho du Fraser intérieur est encore précaire.



Caribou, population de la toundra © Ann Gunn

Une autre espèce migratrice emblématique examinée par le COSEPAC est le caribou. Plusieurs populations franchissent en masse des centaines de kilomètres entre leur aire de mise bas et leur aire d'hivernage chaque année. Le caribou a fait l'objet de déclins alarmants. La

science ainsi que les connaissances traditionnelles autochtones indiquent des déclins sans précédent chez plusieurs hardes avec certaines activités humaines figurant maintenant dans le paysage, lesquelles pourraient potentiellement perturber les cycles naturels. Selon Justina Ray, coprésidente du Sous-comité de spécialistes des mammifères terrestres, « Les caribous sont malheureusement très sensibles aux perturbations humaines, et nous dérangeons le caribou de plus en plus. Ces facteurs de stress semblent interagir de manière complexe avec le réchauffement rapide dans le Nord. Nombreuses grandes hardes de caribous nordiques ont maintenant atteint des niveaux historiquement bas, et il y a lieu de s'inquiéter qu'elles ne se remettront pas de la même façon qu'elles l'ont fait précédemment. » Le COSEPAC a examiné pour la première fois la situation de deux telles populations. Les deux se sont avérées être en difficulté : le caribou de la population de la toundra a été évalué comme étant « menacé », alors que la population, beaucoup plus rare, des monts Torngat dans le nord-est du Canada a été évaluée dans une catégorie de risque encore plus élevée, soit la catégorie « en voie de disparition ».

Le papillon monarque est une troisième espèce migratrice qui a été examinée par le COSEPAC. Ces insectes parcourent à l'automne plus de 4 000 kilomètres vers le sud jusqu'au Mexique pour hiverner. Ils se reproduisent lors du voyage de retour, et leur progéniture, sur trois générations, arrive au Canada au printemps. Toutefois, les aires d'hivernage remarquablement minuscules où les monarques se rassemblent continuent de s'effriter par la perte d'habitat. La migration du papillon monarque est maintenant reconnue comme un « processus menacé » par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). En effet, c'est le seul processus naturel qui porte cette regrettable mention. Le COSEPAC a évalué l'espèce comme étant « en voie de disparition ». Jennifer Heron, coprésidente du Sous-comité de spécialistes des arthropodes, résume la situation : « Nous devons continuer à soutenir la conservation de l'habitat d'asclépiades de la chenille au Canada et tout le long du parcours migratoire, et nous devons appuyer la conservation soutenue des aires d'hivernage critiques. Sinon, la migration du monarque pourrait disparaître, et le Canada pourrait perdre cette espèce emblématique. »



Monarque © Jessica Linton

Le Puffin à pieds roses se trouve dans une situation comparable. Un grand nombre de ces oiseaux, ne se reproduisant que sur trois petites îles au large de la côte du Chili, se déplacent sur des milliers de kilomètres vers le nord pour se nourrir le long de la côte de la Colombie-Britannique, pendant nos mois d'été. L'habitat méridional de l'espèce fait face à de multiples menaces posées par les humains et les prédateurs exotiques, et les puffins font l'objet d'une prise accessoire dans l'ensemble de l'aire de répartition, causant ainsi leur mort. Cet oiseau rare a été réévalué comme espèce « en voie de disparition ».

L’interférence anthropique cause également des problèmes pour les déplacements des animaux à des échelles plus petites et locales. Les barrages qui empêchent la truite fardée versant de l’ouest de se déplacer entre ses aires de frai et d’alimentation ont contribué à la réduction de sa répartition en Alberta. Les populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson de ce poisson ont été réévaluées comme étant « menacées ». Les lentes tortues mouchetées, qui peuvent vivre 80 ans, parcourrent jusqu’à trois kilomètres à partir des plages de nidification et d’autres habitats estivaux pour se rendre à quelques petits bassins d’eau douce où elles hivernent, et ce, année après année. Les véhicules menacent de plus en plus cette tortue rare partout où les routes croisent les parcours saisonniers des tortues; cette espèce a donc été évaluée comme étant « en voie de disparition » en Nouvelle-Écosse et dans le centre du Canada.

Contrairement à la plupart des espèces évaluées par le COSEPAC, le requin bleu, lequel est largement répandu, a été évalué comme étant « non en péril » au Canada, ce qui est attribuable en partie à une gestion réussie continue. De nouvelles données de localisation par satellite pour ce migrateur de longue distance réputé ont confirmé des déplacements sur de longues portées et des migrations saisonnières entre les habitats côtiers et les habitats plus profonds au large.

Parmi les espèces évaluées, le requin bleu a été l’exception. De nombreuses espèces migratrices connaissent un déclin en phase avec les entraves humaines et les changements à l’habitat. Le président du COSEPAC, Eric Taylor, a déclaré : « Les perturbations dans le comportement migratoire sont associées à la menace de disparition des espèces partout dans le monde. Nous devrons continuer à changer notre façon d’utiliser notre paysage afin que nous et les espèces sauvages coexistons tous harmonieusement. Le travail d’évaluation des espèces sauvages canadiennes par le COSEPAC nous aide à y parvenir. »

Prochaine réunion

La prochaine réunion d’évaluation des espèces sauvages du COSEPAC sera tenue en avril 2017.

À propos du COSEPAC

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d’autres principales unités de la biodiversité à l’état sauvage considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités et d’autres organismes. Les sommaires d’évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du COSEPAC (www.cosepac.gc.ca) et seront transmis à l’automne 2017 à la ministre fédérale de l’Environnement et du Changement climatique pour une considération de l’inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation et les sommaires du statut seront mis à la disposition du public dans le Registre public des espèces en péril (www.registrelep.gc.ca).

Lors de sa dernière réunion, le COSEPAC a évalué 40 espèces sauvages dans diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 13 espèces *en voie de disparition*, 6 espèces *menacées*, et 11 espèces *préoccupantes*. En plus de ces espèces sauvages inscrites aux catégories de risque du COSEPAC, le COSEPAC a évalué 6 espèces sauvages *non en péril*. Quatre autres espèces sauvages ont été classifiées dans la catégorie « données insuffisantes ».

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des Sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.

Définitions de la terminologie et des catégories de statut du COSEPAC :

Espèce sauvage : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

Disparue (D) : Espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP) : Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

En voie de disparition (VD) : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

Menacée (M) : Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

Préoccupante (P) : Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Non en péril (NEP) : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

Données insuffisantes (DI) : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

Espèce en péril : Espèce sauvage qui a été évaluée comme étant disparue du pays, en voie de disparition, menacée ou préoccupante.

<p>Eric B. (Rick) Taylor (Ph.D.) Président, COSEPAC</p> <p>Department of Zoology University of British Columbia Téléphone : 604-822-9152 etaylor@zoology.ubc.ca</p>	<p>Questions d'ordre général :</p> <p>Secrétariat du COSEPAC Service canadien de la faune Environnement et Changement climatique Canada 351, boul. St-Joseph, 16^e étage Gatineau (Québec) K1A 0H3 Téléphone : 819-938-4125 Télécopieur : 819-938-3984 ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca www.cosepac.gc.ca</p>
<p>Questions sur les amphibiens et reptiles (tortue mouchetée, tortue peinte de l'Ouest) :</p> <p>Kristiina Ovaska (Ph.D.) Biolinx Environmental Research Ltd. Téléphone : 250-727-9708 ke.ovaska@gmail.com</p>	<p>Questions sur les arthropodes (coccinelle à bandes transverses, criquet des Îles-de-la-Madeleine, héliotin d'Aweme, hespérie du Sonora, monarque) :</p> <p>Jennifer M. Heron BC Ministry of Environment Téléphone : 604-828-2542 jenniferheron@gmail.com</p>
<p>Questions sur les oiseaux (Gros-bec errant, Paruline orangée, Puffin à pieds roses) :</p> <p>Marcel Gahbauer (Ph.D.) Stantec Téléphone : 613-784-2216 marcel@migrationresearch.org</p>	<p>Questions sur les poissons d'eau douce (fouille-roche gris, corégone pygmée, naseux moucheté, truite fardée versant de l'ouest) :</p> <p>John R. Post (Ph.D.) University of Calgary Téléphone : 403-220-6937 jrpost@ucalgary.ca</p>
<p>Questions sur les poissons marins (requin bleu, saumon coho - population du Fraser intérieur) :</p> <p>Alan F. Sinclair Téléphone : 250-714-5690 alanfsinclair@me.com</p>	<p>Questions sur les mammifères marins :</p> <p>Hal Whitehead (Ph.D.) Dalhousie University Téléphone : 902-494-3723 hal.whitehead@dal.ca</p>

Questions sur les mammifères terrestres (caribou, lapin de Nuttall de la sous-espèce *nuttalli*) :

Justina C. Ray (Ph.D.)

Wildlife Conservation Society Canada
Téléphone : 419-850-9038, poste 22
jray@wcs.org

Questions sur les mousses et lichens (hétérodermie maritime, phasque de Vlassov, téloschiste ocellé) :

David H. S. Richardson (Ph.D.)

Saint Mary's University
Téléphone : 902-496-8174
david.richardson@smu.ca

Questions sur les mollusques (mulette feuille d'étable) :

Dwayne Lepitzki (Ph.D.)

Banff (Alberta)
Téléphone : 403-762-0864
lepitzi@telusplanet.net

Questions sur les connaissances traditionnelles autochtones :

Donna Hurlburt (Ph.D.)

Téléphone : 902-532-1341
donna.hurlburt@eastlink.ca

Questions sur les plantes : (platanthère blanchâtre de l'Ouest, scolopendre d'Amérique, vergerette de Leiberg)

Del Meidinger

Meidinger Ecological Consultants Ltd.
Téléphone : 250-881-1180
Cell. : 778-977-1180
delmeidinger@gmail.com

Pour obtenir des précisions au sujet des espèces sauvages évaluées, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante : www.cosepac.gc.ca